

Corrigé et barème – La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques

Croissance et vieillissement des Français, inégalités sociales et territoriales, quartiers prioritaires
(programme de géographie de 2^{nde})

Durée : 120 min – Sans document – Sur 20 points · 2^{nde}

Exercice 1 – Repères et notions

(4 pts)

- a) Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une année. En 2024, il n'est plus que de +17 000 en France (663 000 naissances pour 646 000 décès, selon l'INSEE), contre près de 280 000 vers 2010. Il est donc devenu presque nul, puis négatif en 2025 d'après le bilan provisoire de l'INSEE, une première depuis la Seconde Guerre mondiale. (1)
- b) Le baby-boom s'étend de 1946 à 1964 : l'ICF se situe alors entre 2,7 et 3 enfants par femme. Ces générations nombreuses atteignent 65 ans depuis 2011 et 75 ans depuis 2021 : c'est le papy-boom, qui accélère le vieillissement (près de 22 % de 65 ans et plus en 2025) et pose le défi des retraites et de la dépendance. (1)
- c) Un QPV est un quartier urbain d'au moins 1 000 habitants dont le revenu médian est très inférieur à une référence combinant le niveau national et celui de l'agglomération. Il a été créé par la loi Lamy du 21 février 2014, en vigueur au 1er janvier 2015, pour concentrer les moyens de la politique de la ville. (1)
- d) Gagnent des habitants : les littoraux atlantique et méditerranéen (Gironde, Hérault), les métropoles de l'Ouest et du Sud (Toulouse, Nantes, Montpellier) ou la Haute-Savoie. Perdent des habitants : la diagonale des faibles densités (Creuse, Nièvre, Lozère) et le Nord-Est industriel (Ardennes, Haute-Marne). Deux exemples de chaque suffisent s'ils sont bien localisés. (1)

Repère — Les trois chiffres à avoir en tête sont 68,6 millions d'habitants (1er janvier 2025), 1,62 enfant par femme et +17 000 de solde naturel (2024).

Exercice 2 – Analyse d'un document chiffré : l'espérance de vie selon le niveau de vie (4 pts)

- Chez les hommes, l'écart est de $84,4 - 71,7 = 12,7$ ans, soit environ 13 ans. Chez les femmes, il est de $88,3 - 80,0 = 8,3$ ans. L'inégalité selon le niveau de vie est donc forte pour les deux sexes, mais plus marquée chez les hommes. (1)
- Le tableau montre une inégalité sociale (les plus aisés vivent plus longtemps que les plus modestes) et une inégalité entre les sexes (les femmes vivent plus longtemps que les hommes à niveau de vie égal). Les deux se combinent : les femmes les plus modestes (80,0 ans) vivent environ 4 ans de moins que les hommes les plus aisés (84,4 ans), ce qui montre que l'écart social peut dépasser l'écart entre les sexes. (1)
- Les plus modestes exercent plus souvent des métiers pénibles et exposés (travail physique, horaires décalés, accidents). Ils ont un accès plus difficile ou plus tardif aux soins, notamment aux spécialistes et à la prévention, malgré la Sécurité sociale. Enfin, les comportements à risque (tabac, alcool, alimentation) sont plus fréquents dans les milieux peu diplômés, et le logement ou le lieu de vie (quartiers dégradés, déserts médicaux) jouent aussi. (1)
- Si l'âge de départ à la retraite est le même pour tous, les plus modestes, qui vivent moins longtemps, profitent en moyenne moins longtemps de leur retraite que les plus aisés. Ce constat nourrit les débats sur la prise en compte de la pénibilité et des carrières longues lors de chaque réforme des retraites, alors que le vieillissement de la population pousse à allonger la durée de cotisation. (1)

Erreur fréquente — Beaucoup de copies calculent l'écart mais oublient de comparer les deux lignes du tableau entre elles, qui fournissent pourtant la remarque la plus intéressante.

Exercice 3 – Croquis : organiser la légende (4 pts)

- I. Des dynamiques démographiques contrastées : littoraux attractifs, diagonale des faibles densités, Nord-Est en déclin, migrations vers le Sud et l'Ouest. II. Des pôles de richesse inégalement répartis : Île-de-France, métropoles attractives. III. Des inégalités socio-économiques marquées : départements à forte pauvreté, départements à faible pauvreté. D'autres regroupements sont acceptés s'ils sont cohérents et titrés. (1)
- La diagonale des faibles densités se représente par une surface (aplats ou hachures), car c'est un espace étendu. Les métropoles attractives se représentent par des points (cercles proportionnels à leur poids), car ce sont des lieux ponctuels à l'échelle de la France. Les migrations vers le Sud et l'Ouest se représentent par des flèches, figurées linéaires qui traduisent un mouvement. Les littoraux attractifs se représentent par un trait épais le long des côtes. (1)
- On associe des couleurs chaudes (rouge, orange) aux espaces dynamiques et attractifs, et des couleurs froides ou ternes (bleu, violet, vert pâle) aux espaces en déprise ou en difficulté. Pour la pauvreté, on utilise un dégradé d'une même couleur, du plus clair au plus foncé, car il s'agit d'une variation d'intensité : la couleur la plus foncée correspond à la plus forte pauvreté. (1)
- Un croquis n'est pas une carte statistique : il sélectionne et simplifie pour montrer une organisation de l'espace. Représenter 96 taux différents surchargerait le fond de carte et masquerait les grands ensembles (arc de pauvreté du Nord et du Midi, faible pauvreté de l'Ouest et des Alpes). On regroupe donc les départements en deux ou trois classes, et on nomme seulement quelques exemples significatifs. (1)

Le point clé — Une légende de croquis est organisée en parties titrées qui forment déjà un plan de réponse : c'est elle que le correcteur lit en premier.

Exercice 4 – Étude de cas : les quartiers prioritaires de la politique de la ville (4 pts)

- Le revenu est un indicateur simple, mesurable et disponible pour tous les quartiers grâce aux données fiscales. Avant 2014, la géographie prioritaire reposait sur plusieurs zonages et plusieurs critères (ZUS de 1996, zones de redynamisation urbaine. . .), jugés complexes et parfois dépassés. Un critère unique rend la carte plus lisible et plus facile à réviser. (1)
- La double référence permet de repérer des quartiers pauvres partout, y compris dans des villes moyennes ou des régions modestes. Un quartier d'une ville du Nord peut être très pauvre par rapport à son agglomération sans être parmi les plus pauvres de France ; seule la comparaison nationale l'aurait oublié. On mesure ainsi un écart de développement à la fois national et local. (1)
- Première cause : ces quartiers concentrent des logements sociaux, construits massivement dans les grands ensembles des années 1950-1970, qui accueillent par définition des ménages aux revenus modestes. Seconde cause : la désindustrialisation depuis les années 1970 a supprimé de nombreux emplois ouvriers peu qualifiés qu'occupaient leurs habitants ; en outre, les ménages dont la situation s'améliore déménagent, remplacés par de nouveaux arrivants modestes. (1)
- Premier outil : la rénovation urbaine financée par l'ANRU, créée par la loi Borloo du 1er août 2003, qui démolit, reconstruit et réhabilite des logements. Second outil : la loi SRU du 13 décembre 2000, qui impose des logements sociaux dans les communes qui en manquent pour favoriser la mixité ; on peut aussi citer l'éducation prioritaire. Limite : le bâti a été transformé, mais la pauvreté y reste environ trois fois supérieure à la moyenne, ce qui rend le bilan très débattu. (1)

Attention — Les QPV ne se limitent pas à la banlieue parisienne : en oublier les villes moyennes et l'outre-mer revient à réduire la politique de la ville à un cliché.

Exercice 5 – Question problématisée : le vieillissement, un défi pour toute la France ? (4 pts)

- Le vieillissement démographique est l'augmentation de la part des personnes âgées dans la population. En France, les 65 ans et plus passent d'environ 17 % des habitants en 2010 à près de 22 % au 1er janvier 2025 ; l'espérance de vie atteint 85,6 ans pour les femmes et 80,0 ans pour les hommes en 2024 (INSEE). (1)
- Le vieillissement vient « par le haut » : l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée des baby-boomers, nés entre 1946 et 1964, à 65 ans depuis 2011 (papy-boom). Il vient aussi « par le bas » : la baisse de la fécondité (1,62 enfant par femme en 2024) réduit la part des jeunes. (1)
- Dans la diagonale des faibles densités, la Creuse ou la Nièvre comptent près d'un tiers d'habitants de 65 ans et plus : les jeunes partent, les retraités restent, et le défi est de maintenir médecins, commerces et transports. À l'inverse, les métropoles étudiantes comme Toulouse ou Rennes, ou encore Mayotte, où environ la moitié des habitants a moins de 18 ans, restent très jeunes et doivent plutôt construire écoles et logements. Outre-mer, la Martinique vieillit en revanche très vite. (1)
- Le vieillissement est une tendance nationale, due à l'allongement de la vie et au papy-boom, qui pose partout le défi du financement des retraites et de la dépendance. Mais il n'est pas un défi identique pour tous les territoires : très fort dans les campagnes du centre et aux Antilles, il reste limité dans les métropoles et à Mayotte, où le défi est celui de la jeunesse. Les politiques publiques doivent donc être adaptées à chaque territoire, ce qui rejoint la question des inégalités territoriales. (1)

À retenir — Une question problématisée qui commence par « oui » ou « non » sans nuance perd l'essentiel des points : la réponse attendue est presque toujours « oui, mais pas partout de la même façon ».

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).